

Thélis infos

Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

Numéro 17

décembre 2015

LE MOT DU MAIRE :

Je ne peux commencer mon propos qu'en ayant une pensée pour les familles et les victimes des attentats qui ont ensanglanté Paris ,Tunis et la Californie en cette fin d'année, notre pays traverse un moment difficile où la solidarité nationale doit être une priorité. Plus que jamais notre devise Liberté Egalité Fraternité doit prendre tout son sens.

Sur un plan communal, nous n'avons encore rien de concret avec un éventuel reprenneur pour notre auberge. Cependant cet été nous a permis de rencontrer plusieurs candidatures. Hélas pour des raisons diverses, souvent liées à des problèmes financiers, nous n'avons pu aboutir à la signature d'un bail commercial. Nous ne baissons pas les bras et continuons nos recherches.

La diminution des dotations de l'Etat ne nous ont pas permis de réaliser le programme de voirie que nous avons envisagé, nous pensons pouvoir le mettre en œuvre au printemps prochain

Le conseil municipal a toutefois suivi des travaux communaux : entretiens divers de voirie et suivi du réseau d'adduction d'eau. Les pages intérieures de ce Thélis info vous développeront ces chantiers

Un autre dossier a occupé une place importante, c'est celui de l'ancienne école de Thélis qui est à vendre, les élus se sont posé la question sur l'opportunité de cet achat. Que peut-on en faire ? Et à quel coût ? Ce thème est également développé dans les pages intérieures

Sur un plan intercommunal, le préfet de la Loire a élaboré le futur schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Dans ce schéma notre communauté de communes est partagée en 2 parties : L'ancien canton de St Genest Malifaux serait rattaché à la Communauté d'Agglomération de St-Etienne Métropole et les 8 communes de l'ex-canton de Bourg-Argental à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Annonay. Les élus se sont prononcés le 8 décembre lors d'un conseil municipal et ont rejeté cette proposition, nous avons souhaité rester dans la Communauté de Communes actuelle ou éventuellement être rattaché à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. De même le 15 décembre les élus communautaires ont rejeté cette proposition, et ont fait le même choix.

En cette fin d'année, au nom du conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Pour tous ceux qui ont traversé des moments difficiles pendant ces derniers mois je leur fais part de mon soutien.

Régis Fanget



BONNE ANNEE 2016

Travaux voirie et Adduction d'eau potable

Nous avons réalisé des travaux d'entretien sur les fossés : à La Célarie, et au Moulinon avec curage et nettoyage des buses vers les accès des propriétés riveraines. A la Comboursiere l'entreprise Girodet a repris un mur de soutènement de la route qui s'était effondré.



Le réseau d'eau potable a connu de nombreux travaux et des visites de contrôle sur les secteurs de Croix Fayard, Les Eversins, Champet, L'Estival, Marlioux, Cherblanc Des travaux d'entretien ont été réalisés : nettoyage des bouches à clef ensablées, changement d'un réducteur de pression et remise à niveau des bouches à clef trop basses.... A Thélis le Bas : mise en place de traverses dans le chemin pour éviter le rejet d'eau pluviale dans les

A la Combe c'est une ventouse qui a été rajoutée sur le réseau ainsi que le changement d'un contacteur manométrique. Une isolation contre les infiltrations d'eau dans le surpresseur sera posée prochainement. Nous sommes également intervenus pour des réparations de fuites d'eau sur les compteurs d'eau à la Vilette, à Marlioux.

Aux Rochettes, en novembre, l'entreprise Cholton a réalisé le nettoyage complet du réservoir

Je profite de cet article pour rappeler qu'il appartient à chacun d'entre nous de protéger le compteur d'eau des risques de gel en période hivernale et si possible de maintenir son accès visible et dégagé. Toute l'équipe municipale est mobilisée pour la surveillance du réseau. Pour information nous consommons environ 10 mètres cube d'eau par jour sur l'ensemble de la commune, et nous en facturons entre 8 et 9 par jour (moyenne mesurée au dernier trimestre), le rendement est donc bon ce qui n'a hélas pas été toujours le cas. Il faut réduire au maximum les fuites ce qui explique l'importance des travaux réalisés pour environ 12 000 euros ces 6 derniers mois. Le conseil municipal a autorisé le percepteur à effectuer le recouvrement des factures d'eau par prélèvement automatique sur le compte bancaire des usagers. Si vous êtes intéressé par ce type de moyen de paiement, vous devez remplir un mandat de prélèvement qui est à votre disposition à la perception ou en mairie. Notre secrétaire peut également vous l'adresser par voie électronique. Une ligne téléphonique est posée route des Loges vers le réservoir des Rochettes, elle nous permettra de communiquer avec l'automate qui gère les alarmes du réservoir.

Régis Fanget



Pose du câble téléphonique et



11 poteaux le long du chemin

La journée des enfants CCAS.....

En ce premier mercredi de grandes vacances, tout était réuni pour passer un agréable moment. En effet, les membres du CCAS de Graix, nous ont chaleureusement accueillis dans leur ingénieuse infrastructure. Malgré le petit air frisquet du matin, nous nous sommes rejoints sur le terre plein et le préau, au cœur du village, pour proposer aux enfants des deux communes différentes activités sportives.

Valérie Tracol, de l'association Trott'nature, donna les explications de mise en œuvre et les principales consignes de sécurité nécessaires à la pratique du tir à l'arc et de l'arbalète.

Par petit groupe et à tour de rôle, les audacieux s'installaient au stand de tir, les énergiques se confrontaient sur le terrain de volley, et les intrépides s'essayaient à notre bon vieux sport national, la pétanque.

Après le déjeuner tiré du sac, rien de mieux qu'une petite randonnée pour rejoindre les hauteurs de Graix, agrémentée par l'apprentissage du Land Art (création de sculptures avec les objets et végétaux trouvés à portée de main).



Le land art



Une fois le goûter pris, gracieusement offert cette année par le CCAS de Graix, casques sur la tête, les enfants sont alors prêts à dévaler les pistes abruptes du devalkart, et finir sur les chapeaux de roues cette belle journée. Nous remercions la commune de Graix pour l'organisation et la prise en charge financière de cette belle journée et également la Communauté de Communes des Monts du Pilat qui a offert les descentes de dévalkart.



Le land art



DE L'ATELIER CUISINE....auRESTAURANT LE CCAS REpond PRESENT !!

En partenariat avec la CARSAT , la MSA , L'ARS le conseil départemental , le groupe de santé et le centre de soins ont pu mettre en place sur le secteur de Bourg-Argental des ateliers de cuisine pour les personnes de 55 ans et plus .

Chaque atelier s'est déroulé en 3 séances de 5 heures et animé par des professionnels (diététicienne, restaurateur..) et réparties sur 2 mois dans différentes communes avec un maximum de 12 personnes, ce sont principalement des femmes qui nous ont rejoint.

Le coût de ces 3 séances est de 10 euros dont 5 euros pris en charge par notre CCAS, pour chaque personne de la commune effectuant ce stage.

Au cours de ces rencontres un repas est confectionné et nous mangeons toutes ensemble, c'est un moment très convivial. D'autres ateliers cuisine seront mis en place en 2016.

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail,

MSA : mutuelle sociale agricole

ARS : Agence Régionale de Santé

Cécile Charron Bernadette Berne

Le CCAS avait également comme chaque année proposé à nos aînés une journée détente : direction Félines pour un repas au restaurant « la Blache » puis visite de la ferme de Tiallou à Peaugres , un retour vers le passé à travers ce musée vivant des traditions populaires .

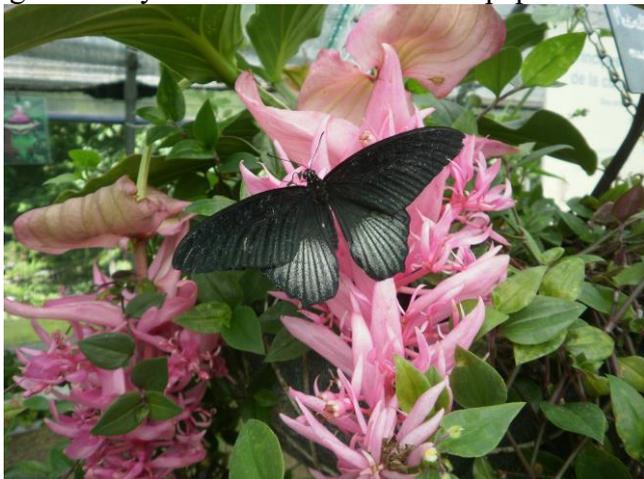
J'ai accompagné cette joyeuse équipe qui a, il faut bien le reconnaître un bon coup de fourchette ! Pour toutes celles et ceux qui n'ont pu participer à cette sortie , un colis vous attend à la mairie.

Régis Fanget



CLUB GENERATIONS MOUVEMENT

Le mouvement des Aînés Ruraux a pris ses racines dans le monde rural. Depuis plusieurs années cette association s'ouvre aux plus jeunes retraités dans les zones urbaines. Cela permet de s'adapter aux attentes des nouveaux adhérents. Tout cela depuis l'assemblée générale extraordinaire de Giens en 2012 d'où l'appellation Générations Mouvement. La fin du premier semestre s'est terminée par une sortie dans le Diois : Accueil et visite de la ferme aux papillons tropicaux : Asie, Afrique, Amérique du sud. Cet établissement présente une partie de l'élevage des chrysalides et la naissance du papillon.



Après cette visite, nous sommes allés prendre un repas à l'auberge de Barnave. Ensuite ce fut la visite d'une cave de l'union de 8 jeunes viticulteurs à Vercheny travaillant sur une exploitation de 60 hectares de vignes.

Nous avons profité de la visite pour déguster du crémant, de la clairette et, bien sûr, effectuer des achats ! Le 13 octobre ce fut la journée des présidents et des responsables de club, animée par une de nos adhérentes, à Saint Symphorien de Lay, sur le thème « seniors en vacances ». Son intervention porta sur l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Elle nous fit part de son témoignage sur les avantages et les possibilités offerts par ce moyen de paiement. Une commerciale des « Villages club du soleil » nous présenta toute la gamme de leurs séjours de vacances.

Une intervention d'un gendarme de la brigade mobile de Montbrison nous sensibilisa sur les risques d'accidents au volant ou à pied surtout pour les personnes de 70 ans et au-delà.

Au cours de la semaine bleue, notre programme fut bien rempli : un après midi avec nos amis du club de la Versanne, une sortie au zenith de Saint- Etienne et un spectacle avec un groupe folklorique à Bourg Argental.

Le 26 octobre, à Colombier nous avons organisé une réunion pour un PEPS (Programme d'Education et de Promotion Santé) Eureka avec notre partenaire la « Mutuelle Sociale Agricole »

Ce programme soutenu par la MSA a pour but de mettre en place une méthode pour faire travailler notre mémoire, l'entretenir et ainsi bien vieillir.

Le 12 novembre, les membres de notre club ont pu profiter des joies du bowling.



Pour un après midi convivial, nous nous sommes tous retrouvés au club de Thélis le 16 novembre avec les adhérents de Colombier puis, pour ne pas perdre les bonnes habitudes, notre traditionnel repas de fin d'année a eu lieu à l'auberge de Bobigneux.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 25 janvier à 14 heures à la salle communale. Les nouveaux adhérents (es) seront bien sûr les bienvenus (ues).

Bernadette Berne

Ligne Haute Tension

L'entreprise Grenot a dû terminer la réfection des chaussées à la Combe, à la Celarie, au Moulinon. En effet des malfaçons ont été constatées occasionnant une gêne pour les



usagers.

Projet mairie /salle d'animation dans l'ancienne école.

Ce bâtiment étant à vendre, les élus ont souhaité étudier quelles pourraient en être les utilisations possibles Et surtout à quel coût. L'idée qui prédomine est d'y transférer la mairie et d'y adjoindre une salle d'activités. En effet l'actuelle mairie dispose d'une salle de conseil où il est impossible d'accueillir un groupe de personnes lors d'un conseil municipal regroupant 11 élus. De plus lors d'une cérémonie comme un mariage la majorité des participants doit rester en dehors du bâtiment. Les archives ne disposent pas de local adapté aux normes obligatoires, et plus gênant l'accessibilité de ce bâtiment demande des aménagements importants.

Notre salle communale est elle aussi trop petite pour diverses manifestations qui se produisent chaque année et aucune extension ne semble possible.

Pour essayer de résoudre ces deux questions l'acquisition de l'école du bourg a été envisagée. Les élus ont rencontré les propriétaires Mr et Mme Boursier Ils ont demandé une évaluation du bien au service des Domaines et ont contacté le cabinet Archigram . Ce bureau d'études a listé les conditions techniques et financières pour réaliser les souhaits de la commune. Lors de sa présentation aux élus le 20 novembre il est apparu que le cout important des travaux à prévoir pour une rénovation suivant les normes actuelles entraine des dépenses très importantes pour les finances de notre commune.

Une autre possibilité serait d'agrandir le bâtiment de la mairie actuelle .Cette hypothèse est étudiée par le bureau d'étude mais pour l'instant aucune décision n'est prise.

Il paraît important de bien étudier ce dossier, les incertitudes liées au devenir de nos communes, le coût financier au regard du nombre d'habitants, et l'usage de ces structures doit nous conduire à optimiser au mieux ces investissements.

Rassemblement à Cherblanc



Comme chaque année les habitants de Cherblanc , du Creux du Roure , de la Verny se sont rassemblés pour une sympathique journée.

Assainissement non collectif : des aides possibles

Une convention vient d'être signée entre la commune et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour l'octroi de subventions pour les personnes réalisant un assainissement individuel sur le territoire communal. Cette convention est active jusqu'en septembre 2017. Une somme de 3000 euros est ainsi attribuée à chaque propriétaire qui réalise un assainissement individuel en respectant les procédures. Cette somme est versée à la commune qui ensuite la restitue aux usagers après validation du dossier. Pour l'instant depuis que la commune en a la compétence, 5 assainissements ont pu ainsi être aidés, et 3 autres sont en cours de réalisation. Je rappelle que les assainissements individuels sont une obligation et chaque habitation a fait l'objet d'un contrôle de diagnostic. Les travaux doivent donc normalement être entrepris pour les installations défectueuses. Pour tout renseignement merci de contacter le secrétariat de la mairie.

Assainissement non collectif : dossiers à constituer

Rappel

Le pétitionnaire retire auprès de la Mairie un dossier de déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif comportant :

- un formulaire à remplir destiné à préciser notamment l'identité du propriétaire et du réalisateur du projet, les caractéristiques de l'habitation à équiper, du terrain d'implantation et de son environnement, de la filière, des ouvrages et des études déjà réalisées ou à réaliser ;
- la liste des pièces à présenter pour permettre le contrôle de conception et d'implantation de son installation et en particulier :
 - un plan de situation de la parcelle ;
 - un plan de masse du projet de l'installation (échelle 1/200 ou 1/500) ;
 - un plan en coupe de la filière et du bâtiment ;
 - les indications techniques des dispositifs ;
 - une description pédologique du sol en place ;
 - trois tests de perméabilité au moins dans le cas d'une réinfiltration in-situ des effluents traités.
 - l'accord du gestionnaire du milieu concerné dans le cadre d'un rejet au milieu hydraulique superficiel.
 - le cas échéant, une étude de définition de filière.

Assainissement non collectif le coût des contrôles

Dans sa délibération du 22 juillet 2015, le conseil municipal de Thelis la Combe a voté le montant des contrôles d'assainissement.

Nature des opérations de contrôle soumises à redevance :

- Diagnostic de fonctionnement et d'entretien : 69.90 euros.
- Contrôle en cas de vente : 93.10 euros.
- Contrôle de conception et d'implantation des installations neuves ou à réhabiliter: 64.50 euros.
- Le contrôle de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées: 174.50 euros
- Le contrôle d'une installation regroupant plusieurs logements ne fera l'objet que d'une seule redevance mais peut faire l'objet, dans certains cas, de subventions multiples.

MARCHE post-Théline

Chaque année, nous avons pris l'habitude de proposer une petite rando post-théline, ouverte à tous, afin de profiter nous aussi des parcours de la Théline. Le 14 juin s'annonçant très pluvieux, c'est le dimanche suivant que l'équipe se retrouve pour le circuit des 17 kms.

Heureusement, le soleil est au rendez-vous. Nous descendons jusqu'à la rivière et contournons l'étang où les premiers nénuphars sont en fleurs. Puis, c'est la grimpette jusqu'aux Bernes et la croix de l'Aye. Nous traversons ensuite la N82 en direction de Fogère où nous faisons une pause café bien méritée. Il fait déjà chaud mais heureusement, le parcours est bien ombragé. Nous continuons vers les Préaux puis revenons sur Brenade. Puis nous rejoignons La Versanne, Faubec et la Cabane des chasseurs où nous allons pique niquer. Une « voiture balais » attend les plus fatigués pour les conduire tranquillement à la cabane.

Rien ne manque : Tables, bancs, boissons fraîches à volonté, apéritifs maison, viennoiseries salées et sucrées... Heureusement qu'il nous reste peu de km à parcourir !

Nous repartons pour la Croix Fayard où de magnifiques lupins fleurissent le long du chemin. Les fraises des bois et les airelles sont déjà mures.

Nous arrivons de bonne heure au Village ce qui nous laisse amplement le temps de préparer le casse-croûte du soir : patates, saucisses, fromage.... Les calories perdues seront vite récupérées !

Encore une excellente journée au bon air dans une ambiance décontractée et très sympathique. Certains d'entre-nous ont découvert des sentiers, des paysages et des hameaux pourtant tout près de chez nous.

Si vous souhaitez être des nôtres l'an prochain, n'hésitez pas à vous renseigner sur cette journée que nous reconduirons certainement.



SORTIE « Train de l'Ardèche »

C'est par une très chaude journée d'été que nous prenons les cars JUST au village de Thélis pour notre sortie du 4 juillet. Au programme :

- Château-Musée de Tournon sur Rhône
- Petit train à vapeur
- Musée de l'alambic à St Désirat

Nous sommes 29 participants à cette journée. L'association prend en charge la totalité des frais de transports ainsi qu'une partie des visites.

Le Château-Musée de Tournon domine la ville et un magnifique panorama s'étend sur le Rhône et les vignes alentours. L'accès aux diverses salles s'effectuant par les donjons, il faut affronter de nombreux escaliers en colimaçon. Sculptures, tableaux, dessins, photos sur l'histoire de la région, maquettes de ponts, de bateaux, mobilier d'époque. Au rez-de-chaussée, une exposition de peintures, présente d'immenses portraits.

Vie associative



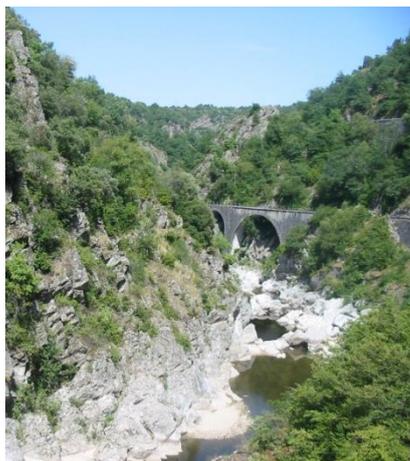
A midi, nous avons apprécié le restaurant climatisé car la température dépassait largement les 30°. Accueil sympathique et repas excellent.

Le car nous conduit au petit train à vapeur pour la découverte des gorges du Doux où un wagon nous est réservé. Avant le départ, nous admirons la locomotive et sa machinerie d'époque. Il faudra alimenter le train tout le long du parcours et 400 kg de charbon seront nécessaires pour notre voyage. Nous comptons les wagons qui contiennent environ 500 voyageurs.

Nous partons pour 1h15 de bonheur à serpenter les magnifiques gorges du Doux. On admire le paysage et un air de vacances souffle sur nos têtes. A mi-parcours, nous descendons à la gare de Colombier le Vieux pour assister au retournement de la locomotive qui se détache du convoi, prend une voie de garage et s'encastre sur un immense « tourniquet »

Après quelques minutes de pause, le train prend le chemin de retour. Notre wagon de tête se trouve maintenant en queue de convoi. A la gare, le thermomètre affiche 38° ! On se désaltère amplement avant de retrouver notre car climatisé.





Ensuite, halte à l'Alambic de St Désirat : certains découvrent le musée pour la première fois. Petite dégustation puis visite du magasin. C'est l'occasion pour ramener quelques « souvenirs » à boire avec modération !!

Merci à Thélis-Animation et aux organisateurs de cette journée.

Concours de belote du 6 septembre

Pour cette deuxième édition, nous avons enregistré 42 doublettes, effectif en augmentation par rapport à l'an dernier.

Cette année encore, nous avons pu utiliser les locaux de l'auberge afin d'accueillir les joueurs dans de meilleures conditions. Nous remercions vivement la Municipalité pour cette aide très précieuse.

La tombola a eu un vif succès ainsi que les nombreux gâteaux confectionnés par l'équipe de Thélis-Animation. Toutes les doublettes étant primées, les gagnants de second plan ont pu remporter des produits régionaux, fromages, terrines, saucissons, grioton ainsi que des bouteilles.



les gagnants

Voici un aperçu des activités de notre comité F.N.A.C.A. de l'année 2015.

Le mardi 10 Février 2015 : nous étions présents au Pré-Congrès départemental qui avait lieu, cette année au **Coteau**, pour participer aux différentes commissions.

Le jeudi 19 Mars 2015 : plusieurs adhérents se sont retrouvés place Fourneyron à **St-ETIENNE** pour la commémoration du cessez-le-feu du **19 Mars 1962**. Ce rassemblement regroupe les membres des 144 comités du département de la Loire, avec leurs porte-drapeaux, et environ un millier de participants, ainsi que de nombreuses personnalités ou leurs représentants. Beaucoup d'adhérents ont aussi suivi les commémorations dans les communes du canton de BOURG-ARGENTAL.

Le jeudi 30 Avril 2015 : notre Comité était largement représenté au Congrès départemental à **RIORGES**.

Le vendredi 8 Mai 2015 à Thelis : **inauguration de la plaque en mémoire des anciens combattants** Après le dépôt des fleurs et la minute de silence en mémoire de tous ceux qui sont morts pendant cette guerre, nous avons terminé la cérémonie émouvante et solennelle par le verre de l'amitié.

Les adhérents du comité se sont ensuite dirigés à Colombier pour leur repas annuel à "**L'Escale du Pilat**". Nous étions 29 et avons apprécié l'accueil, le menu la bonne ambiance de cette journée.



Le mercredi 26 Août 2015 : le Comité FNACA de **THELIS LA COMBE** et **GRAIX** a organisé son voyage annuel intitulé « **de la cathédrale du Puy à la forteresse de Polignac** ».

Ce sont 43 personnes adhérentes de la FNACA et des Clubs Générations Mouvement de **THELIS** et **GRAIX**, qui ont pris le car en direction de la Haute-Loire. La visite a commencé au **PUY EN VELAY** où nous étions accueillis par notre guide David,

qui nous a fait découvrir la ville haute avec ses rues pavées à forte déclivité, pour se prolonger par de nombreuses marches d'escaliers donnant accès à la cathédrale. Nous avons visité cette cathédrale appelée "Notre Dame de France", classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous remercions notre guide compétant et passionnant de nous avoir fait

partager ses connaissances tout au long de la matinée. Après une descente rapide des escaliers et ruelles pavées, parcours un peu "sportif", nous nous sommes rendus au restaurant "**L'ECU D'OR**" où nous avons apprécié cet excellent repas du terroir.



L'après-midi, nous nous sommes rendu à la forteresse de **POLIGNAC**, berceau de l'une des plus illustres familles de l'histoire de France. Accompagnés d'un autre guide nous avons découvert les vestiges historiques du Xe siècle avec chemin de ronde et système défensif unique et un puissant donjon du XIVe siècle (32m.) qui permet de jouir d'un panorama exceptionnel. Ensuite nous avons eu la visite commentée de la distillerie de la verveine du Velay **PAGES** à **BLAVOZY**. La méthode de fabrication étant toujours jalousement gardée : 8 à 9 mois de macération des plantes, distillation, et vieillissement en fûts

de chênes. Après dégustation chacun a pu ramener un souvenir. La journée ensoleillée s'est terminée avec un petit arrêt-goûter et direction le PILAT.

Le vendredi 23 Octobre 2015 : nous avons tenu notre Assemblée Générale à Thélis avec une bonne participation. Les maires ou adjoints de Thélis et Graix nous ont fait l'honneur de leur présence.

Marcel SEAUVE

11



Concerts en balades et scènes aux champs

Dans le cadre de sa programmation « Concerts en balades et scènes aux champs », le Parc Naturel Régional du Pilat a retenu notre commune. Le jeudi 6 août, quelques 90 marcheurs prenaient la direction de la Croix Fayard, encadrés par les accompagnateurs du Parc. Sur le chemin du retour, M. Martiche, responsable du pôle tourisme du parc, profitait d'une pause sur l'aire de pique-nique de la Loge pour présenter les actions et projets du Parc du Pilat. Après la randonnée, une foule de 230 personnes prenait possession du village pour déambuler avec la Compagnie Internationale Alligator et son spectacle « rue Jean Jaurès ». Durant une heure comédiens et public ont parcouru la vie du grand homme.



Les marcheurs au départ de la randonnée le spectacle dans le village



Mesdames Perez
présidente du Parc du
Pilat et Cukierman
sénatrice de la Loire



Assemblée générale Thélis-animation

Extrait du Compte-rendu de l'Assemblée générale du 12 décembre :

Bilan des activités : Nettoyage des sentiers (avril), La Théline (mai), Marche (21 juin), Sortie « Petit train de l'Ardèche, Musée de Tournon et Alambic à St Désirat » (juillet), concours de belote (septembre), fabrication de décorations de Noël (décembre)

Bureau de l'Association inchangé : Andrée Delarue (Présidente), Laurence Berne (Trésorière), François Navarro (vice Président), Evelyne Sabot (Secrétaire). Le bureau sollicite l'aide et le soutien logistique de l'ensemble des adhérents

Les adhésions 2016 (cotisation annuelle 2 euros) sont à prendre auprès des membres du bureau.

Calendrier des manifestations pour 2016 :

Samedi 9 avril : Voyage - Destination à confirmer

Dimanche 29 mai : Marche « la Théline »

Dimanche 4 septembre : Concours de belote. Nettoyage des chemins et marche post-théline – Dates à définir

Prochaines réunions, à 20h00 à la salle communale de Thélis :

Vendredis 8 janvier, 12 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai et 20 mai, 10 juin, 8 juillet, 26 août, 14 octobre, 4 novembre. **Assemblée Générale le samedi 10 décembre.**

Nous vous rappelons que les réunions de Thélis-Animation sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent participer à la vie associative du Village.

Rappels historiques

Poursuivons l'histoire, avec les registres municipaux de la commune de Thélis-la-Combe, en cette fin du XIX^{ème} siècle.

1884 le 4 janvier élection des 2 Délégués Sénatoriaux. Sont élus par le Conseil comme titulaire Mrs ORIOL Jean-Pierre et SEYTRE Jean-Pierre, comme suppléant Mr GRANJON André.

1885 le 25 février Mr le Maire "expose à son conseil que l'impôt extraordinaire de 20 centimes par franc voté pour frais de la construction de l'église et d'un presbytère ayant pris fin en 1882, mais maintenu jusqu'à ce jour pour construction des nouvelles écoles, ce crédit resté sans emploi, attendu que la construction de nouvelles écoles n'a pas eu lieu, ces maisons pouvant encore servir à leur destination. Le conseil municipal prie Mr le Préfet de bien vouloir accorder décharge aux habitants de Thélis-la-Combe de cet impôt extraordinaire qui met les contribuables dans une grande gêne..". L'église a été construite vers 1860.

1886 le 13 juin Les conseillers municipaux "conscient du mauvais état de leurs chemins ruraux ont pris la délibération pour le classement ci-après désigné :

1-le chemin des Girauds à la Loge de mille-Francis

2-le chemin partant de la route n°2 passant de Luzinas au Puy-de-Luzinas

3-le chemin de la Côte aux Loges-de-la-Pra

4-le chemin de Lestival à la Chaux de Marlhioux" (La Chaux de Marlhioux désignait le Creux du Roure)

1887 le 29 mai Mr le Maire "expose au conseil que le chemin n°6 à grand besoin d'une rectification jusqu'à sa rencontre au chemin d'intérêt commun n°29" le conseil municipal vu l'exposé de Mr le Maire "est d'avis à ce que la rectification du dit chemin se fasse le plutôt possible, attendu que ce chemin est d'une grande importance pour tous les habitants des environs" Il s'agit du raccordement de la route actuelle de Lestival avec la route départementale n°29 à Marlhioux.

1887 le 7 août Mr le Maire " expose à son conseil qu'il a à se prononcer sur la création d'un chemin de fer d'intérêt local, et qu'il a à dire si la commune veut fournir le terrain nécessaire et gratuitement pour sa construction". Le conseil après avoir examiné et murement réfléchi a refusé de céder gratuitement le terrain pour la construction d'un chemin de fer d'intérêt local à voie étroite". S'agit-il du chemin de fer envisagé à l'époque, devant relier Saint-

Etienne à Bourg-Argental, avec un tunnel sous le massif du Pilat, et une sortie de ce tunnel vers Thélis-la-Combe ??

1887 le 4 septembre nomination de deux membres du conseil pour assister à la formation de la " liste des électeurs consulaires". Sont élus par le conseil Mrs GRANJON André et VANEL Jean. Les listes électorales consulaires sont établies pour les Français résidants à l'étranger.

1887 le 4 décembre élection des deux conseillers sénatoriaux. Sont élus par le conseil comme titulaire Mrs ORIOL Jean-Pierre et DUMAS Jean-Marie, comme suppléants Mrs ROUCHOUZE Pierre et RICHARD Barthélemy.

1888 le 21 mai Mr FAURIE Urbain est élu Maire, Mr DUMAS Jean Adjoint.

1888 le 5 août Mr le Maire "expose au conseil l'urgence de construire un mur de soutènement sur la place publique de l'église, attendu qu'il pourrait arriver des accidents depuis les maisons d'écoles voisines ».

Amis lecteurs, si vous possédez des documents anciens sur Thélis-la-Combe, (même antérieur à sa création en 1792), merci de les faire parvenir en mairie. Ils pourraient faire l'objet d'un article dans notre bulletin, avant de vous être rendus.

Seytre Antoine, décembre 2015



Le Centre de Santé a fêté ses 40 ans le 21 novembre dernier en présence d'anciens et d'actuels administrateurs et salariés, des adhérents, des partenaires, des représentants de la Fédération Régionale des Associations de Centre de Santé et des élus de l'ex-canton de Bourg-Argental. Cet après-midi festif a été l'occasion pour les salariés de raconter leur quotidien et pour les bénévoles de l'association, les usagers et le personnel d'expliquer l'histoire du centre, leur attachement à celui-ci et les raisons qui poussent à le choisir pour être soigné et pour y travailler.

Dés 1961, les religieuses de la Sainte Enfance assuraient les soins à la maison de retraite et si besoin, à l'extérieur. Mais comme elles étaient de moins en moins nombreuses et devant l'accroissement des demandes de soins, elles ont présenté à la population l'idée novatrice d'un centre de soins.

Des réunions publiques ont eu lieu dans tous les villages où il n'y avait pas d'infirmière libérale et les gens sont venus. Et oui, avant le concept de consom'acteurs ou de démarche participative qui sont à la mode aujourd'hui, des femmes et des hommes ont pris leur santé en charge et l'association a vu le jour en 1975. Bien avant que l'Organisation Mondiale de la Santé en fasse un objectif, la Santé était déjà chez nous l'affaire de tous. Nous ne pouvons que saluer et remercier les premiers administrateurs pour leur sens de la responsabilité et leur citoyenneté d'autant que les moyens de l'époque étaient rudimentaires.

De trois infirmières au départ à treize aujourd'hui, effectif complété par une équipe de sept aides-soignantes

et une secrétaire, le centre n'a cessé de grandir pour assurer un nombre toujours croissant de soins : injections, pansements, soins d'hygiène et actes plus techniques tels que l'entretien des voies centrales, les alimentations parentérales, les dialyses péritonéales... Le nombre de kilomètres parcourus sur les routes de nos campagnes est chaque année de plus en plus important même s'ils ne se font plus en 2CV ! La qualité des soins, la compétence, la disponibilité et l'écoute du personnel ont été soulignés par les usagers. L'esprit d'équipe, la bonne entente, la variété des soins et la beauté du cadre sont les arguments des salariés qui apprécient aussi les relations de confiance avec leurs patients.

La présence des élus a prouvé l'ancrage du centre dans le territoire. En effet, celui-ci fait partie des services qui interviennent dans leurs communes permettant à tous de recevoir des soins et facilitant le maintien à domicile. L'aspect social du travail de l'équipe a d'ailleurs été souligné par les bénévoles.

Le gâteau d'anniversaire et le verre de l'amitié ont clôt cet après midi convivial. Tous ont souhaité que l'aventure continue, le rendez-vous est pris pour fêter les 50 ans !

En attendant, l'association ne manque pas de projets. En effet, il va être proposé des soins dits de bien-être et des ateliers d'éducation thérapeutique.

Si à votre tour, vous voulez participer au fonctionnement de l'association, vous pouvez verser une cotisation annuelle ou bien alors intégrer le conseil d'administration.

Pour nous joindre, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Les permanences de soins ont lieu à Bourg-Argental du lundi au samedi de 7h à 9h, de 11h30 à 12h et de 18h30 à 19h et à St Sauveur En Rue du lundi au samedi de 8h à 8h30.

Vous accompagne dans les gestes du quotidien

L'association ADMR « les 3 vallées » propose ses services afin de répondre à vos besoins de la naissance à la fin de vie. Elle œuvre pour le maintien à domicile sur canton de Bourg Argental et tout particulièrement sur votre commune de Thélis la Combe.

EN 2014, l'équipe des 16 bénévoles, dont 4 de votre commune, a répondu aux besoins de 10 familles de Thélis. Nos 22 salariés, dont 1 salarié de votre commune, sont intervenus 888 heures pour 408 interventions.

NOS SERVICES A VOTRE SERVICE :

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES : Intervenir dans les familles dont les enfants ont moins de 16 ans et dont l'un des parents, ou l'un des enfants se trouve en situation de fragilité.

SERVICE PERSONNES AGEES OU EN SITUATION DE HANDICAP : Intervenir à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, pour assurer le maintien à domicile.

SERVICE DE GARDE D'ENFANTS : Garder vos enfants dans son environnement familial, c'est l'un des avantages de la garde à domicile.

SERVICE QUALITE DE VIE : Confier son ménage et son repassage.

SERVICE PETIT BRICOLAGE/JARDINAGE : Réaliser l'entretien courant du jardin et de la maison.

SERVICE TELEASSISTANCE FILIEN : Lier la personne 24h/24 avec notre centrale téléphonique.

SERVICE ANIMATION : Proposer des temps d'animation pour les personnes âgées (Jeux, repas, gouters, sorties, visite à domicile ...) en créant du lien social, pour rompre l'isolement.

L'association ADMR « les 3 Vallées » serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles qui pourraient contribuer à son dynamisme.

Rejoindre notre équipe c'est :

- ✓ **Etre utile** à ceux qui nous entourent
- ✓ **Agir** pour le développement local.
- ✓ **Vivre une expérience humaine** enrichissante.
- ✓ **Partager** et acquérir des compétences et des savoir-faire.

L'équipe est à votre disposition pour tout renseignement.

Pour nous joindre ou laisser un message au **04 77 39 79 51**

Atelier de Maria ... décoration de Noël



Ce samedi 19 décembre, les enfants, avec leurs mamans pour les plus petits, et des adultes pour seconder Maria, ont confectionné un « Herrnhuter Sterne* ». Cette très belle décoration, fait main, décorera le sapin de Noël. Découpage, collage...., et beaucoup de soin, une fois encore cette activité a eu beaucoup de succès.
***Etoile de Noël**, étoile Morave



Fête du lait

Le comité de développement des Monts du Pilat a accepté l'organisation du prochain Concours Départemental de Vaches Laitières. Cet évènement organisé tous les 2 ans dans la Loire, aura donc lieu les 10 et 11 septembre 2016 sur la commune de Marlhes. Ce sera l'occasion pour notre secteur de mettre en avant son agriculture, ses productions, son territoire et sa diversité.... Le comité de Pilotage de cet évènement, sous la présidence de Gérard Odouard a travaillé depuis presque 1 an sur l'organisation de ce week end.



Les vainqueurs de la dernière Edition



le comité de pilotage

Etat-civil :

Naissances : Néant **Mariages** : Néant

Décès :

Jean Panel né le 19 avril 1924 au Biefs décédé le 13 septembre 2015

Jean Richard né le 5 septembre 1921 aux Bernes décédé le 25 novembre 2015

Dates à retenir :

Repas des Anciens le 30 avril 2016

Thélis propre le 14 mai 2016

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, maire

Comité de rédaction : Patrick ARNAUD, Antoine SEYTRE, Maria Heypeter Bernadette Berne

Impression : COREP 36 bis rue du 11 novembre 42100 Saint-Etienne

16

Horaires du secrétariat de mairie :

Les mardis et vendredis : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

Téléphone : 04 77 39 10 06

Courriel : thelis-la-combe@wanadoo.fr

site internet : <http://www.thelislacombe.fr>